



L'Association "La Fraternelle" (1880-1883)

Gérard Malchelosse, F.A.S.G.

Number 24, 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079952ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079952ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Malchelosse, G. (1959). L'Association "La Fraternelle" (1880-1883). *Les Cahiers des Dix*, (24), 209–239. <https://doi.org/10.7202/1079952ar>

L'Association "La Fraternelle" (1880-1883)

Par GÉRARD MALCHELOSSE, F.A.S.G.

LUDGER DUVERNAY ET « LA MINERVE »

Né à Verchères le 22 janvier 1799, Ludger Duvernay n'avait que quatorze ans en juin 1813 lorsqu'il s'engagea comme apprenti-typographe dans l'atelier de Charles-Bernard Pasteur, qui imprimait le journal *Le Spectateur*, de Montréal. Quatre ans plus tard, aux Trois-Rivières, Duvernay entreprit la publication de *La Gazette des Trois-Rivières*, qui vécut jusqu'en 1822 et fut remplacée, en 1823, par *Le Constitutionnel*, puis par *L'Argus*, qui ne parut que du 30 août au 30 novembre 1826.

Le 14 février 1825,⁽¹⁾ Duvernay épousait à la Rivière-du-Loup (aujourd'hui Louiseville), Marie-Reine, fille du capitaine Augustin Harnois et de Joseph Desjarlais. Mme Duvernay mourut à Montréal le 24 mai 1844.

Lorsque le premier numéro de *La Minerve* sortit, le 9 novembre 1826, des presses de John Jones, no 5 rue Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, le rédacteur-fondateur, quoiqu'il n'y fût pas nommé, était Augustin-Norbert Morin, alors étudiant en droit, connu depuis quelques années par de bons écrits sur les débats parlementaires, et qui devait jouer plus tard un rôle important dans les affaires du pays. Le jeune Morin s'était particulièrement fait connaître du public par une lettre remarquable publiée en 1825 sur le droit d'un peuple de parler, même en justice, sa langue maternelle.

La Minerve était alors une petite feuille à l'air modeste et qui s'annonçait comme devant paraître le soir deux fois par semaine, le

(1) Et non pas en 1827 comme le dit une grossière coquille typographique dans le *Dictionnaire Général du Canada* du Père Le Jeune, I, 567.

lundi et le jeudi. Le premier numéro et les suivants contenaient des nouvelles d'Europe, des pièces de poésies étrangères, des faits divers et quelques articles éditoriaux écrits par Morin. Ce qui n'empêche pas que, dès le quatrième numéro, l'éditeur, tout en remerciant le public de la bonté avec laquelle il a accueilli sa feuille, annonce qu'il n'a pas assez d'abonnés pour en assurer la continuation. Dans le numéro suivant (le cinquième), publié le 27 novembre 1826, la suspension de *La Minerve* est annoncée dans des termes qui laissent clairement entendre que l'administration du journal était faible. *La Minerve* cessa donc de paraître. Et son imprimeur John Jones, qui avait loué du négociant Dominique Bernard, propriétaire de l'atelier et du journal *Canadian Spectator*, disparut prestement sans laisser d'adresse à son locateur. Eusèbe-Hyacinthe Fréchette fut nommé comme curateur à l'absent, et c'est lui qui rétrocédera les biens du fugitif au propriétaire.⁽²⁾

L'on fit alors appel à Duvernay qui s'empressa d'acheter, le 18 janvier 1827, pour la somme de £25.⁽³⁾, le titre et la propriété de cette feuille déjà existante mais non viable. Cela fait, il loua « les caractères et les meubles qui composent l'imprimerie . . . » à charge d'imprimer le *Canadian Spectator*, de se conformer aux directions du rédacteur Jocelyn Waller et de lui payer annuellement 150 livres de salaire, en versements trimestriels. Le bailleur déclare que *La Minerve* a au moins 300 abonnés, qu'il en reprendra la publication et qu'elle sera « rédigée et conduite dans et sur les mêmes principes que le *Canadian Spectator* ». ⁽⁴⁾

La Minerve ressuscita le 12 février 1827. Sous Morin, elle s'était tenue dans les bornes, craignant la censure des gouvernants. Le parti qui inspirait la résurrection de *La Minerve* désirait prendre un ton plus énergique, plus décisif; Duvernay y communiqua son feu; il la ranima pour faire marcher les affaires. La rédaction resta sous le contrôle de Morin, car Duvernay écrivait peu, n'ayant pas reçu d'éducation poussée. Mais il possédait toutes les qualités nécessaires au bon éditeur. Il avait à un haut degré l'intelligence du journalisme

(2) E.-Z. Massicotte, dans *B.R.H.*, 1920, p. 23.

(3) Dans une lettre, datée 12 septembre 1877, adressée à son beau-frère Benjamin Sulte, Antoine Gérin-Lajoie dit qu'il tient ce détail de Duvernay lui-même.

(4) Ces trois contrats — vente, rétrocession et bail — sont datés 18 janv. 1827 et passés par-devant les notaires R. O'Keefe et J.-M. Mondelet.

et il fut à Montréal ce qu'était Etienne Parent à Québec : un créateur, un animateur. Entre les mains de Duvernay, *La Minerve* accrut rapidement sa circulation; elle eut des agents dans toutes les parties du pays et même à Paris. Contraint par les événements qui assombrirent la province en 1837 de partir pour les Etats-Unis, Duvernay dut discontinuer la publication de *La Minerve* le 16 novembre 1837. Durant son exil il fit paraître à Burlington, Vermont, un journal qui porta le nom de *Le Patriote Canadien*. Le premier numéro parut le 7 août 1839 et le dernier le 7 février 1840. Après l'amnistie, Duvernay revint à Montréal et, en septembre 1842, avec l'appui de son ami Edouard-Raymond Fabre, le libraire, mort maire de Montréal, il réorganisa son imprimerie et reprit la publication de *La Minerve* qu'il ne cessa dès lors de diriger jusqu'à sa mort survenue à Montréal, le dimanche matin, 28 novembre 1852.⁽⁵⁾

La Minerve passa à ses deux fils, Louis-Napoléon et Ludger-Denis, qui en continuèrent la publication durant de longues années.

LES JOURNAUX DES FRÈRES DUVERNAY

Le besoin d'un journal quotidien en langue française se faisant sentir depuis longtemps à Montréal, les frères Duvernay s'associent, en 1864, de jeunes écrivains pleins d'énergie et de talent et entreprennent de convertir *La Minerve* en un journal quotidien.

A l'automne de 1865, le gouvernement transporte ses bureaux à Ottawa. Les frères Duvernay décident alors d'y ouvrir une imprimerie, ils songent même à y fonder une papeterie. Louis-Napoléon va se fixer à Ottawa pour diriger en personne cet établissement et publier le journal *Le Canada*, pour desservir la population de la capitale nouvelle où il ne paraissait aucune « gazette » de langue française.

Le Canada était un « journal politique, littéraire et commercial, imprimé et publié par MM. Duvernay, rue York, dans le Smith's Block », vis-à-vis de l'Institut canadien-français. Il était conservateur en politique, de format 14 x 18 pouces, à quatre pages, et paraissait trois fois la semaine. Le prix de l'abonnement était de \$4.00 par

⁽⁵⁾ *Le Minerve*, 19 sept. 1877; B.R.H., 1920, p. 22; Le Jeune, op. cit., I, 567; Benjamin Sulte, *La Saint-Jean-Baptiste (Mélanges historiques, vol. 15, p. 73)*. Sur *Le Patriote Canadien* voir Robert Rumilly, *Histoire des Franco-Américains*, pp. 23-25.

année. Le premier numéro parut le 21 décembre 1865 et le dernier, également le 21 décembre, en 1869. *Le Canada* aura connu exactement quatre années d'existence.⁽⁶⁾

Elzéar Gérin fut son premier rédacteur. Le 28 juillet 1866, il quitta *Le Canada* pour se rendre en Autriche, assista à la bataille de Sadowa. Benjamin Sulte lui succéda. Quatorze mois plus tard, Joseph Tassé remplaça Sulte, nommé traducteur au parlement, et c'est lui qui rédigea *Le Canada* jusqu'aux derniers mois de son existence.

En ce temps-là, un journal français, à Ottawa, était une grave entreprise, parce qu'il fallait servir toute la vallée de l'Ottawa, en s'occupant, non seulement des affaires de la capitale, mais encore de toute cette contrée; les nouvelles de la ville n'étaient pas assez considérables pour alimenter une gazette, tandis qu'à Montréal ou à Québec, les événements courants fournissaient des matières à lire en abondance.

Deux jours après la suspension du *Canada*, les frères Duvernay vendent leur imprimerie à John Rochester, marchand, qui devait devenir maire d'Ottawa en 1870 et 1871. Louis-Napoléon Duvernay revient à *La Minerve*.

En 1878 les affaires financières de *La Minerve*, dont les bureaux étaient rue Saint-Vincent, se trouvaient passablement embrouillées. Jean-Baptiste Rolland, libraire-éditeur intègre et prospère de Montréal, fut chargé d'y mettre ordre. Louis-Napoléon Duvernay, dont l'état de santé laissait depuis quelque temps à désirer, et son frère Ludger-Denis se décidèrent alors à céder leurs intérêts dans ce journal à Arthur Dansereau, qui en était déjà co-proprétaire depuis une quinzaine d'années.⁽⁷⁾

(6) F.-J. Audet, *Historique des journaux d'Ottawa*, p. 10; N.-E. Dionne, *Inv. chronologique*, 1764-1905, I, 150, no 177.

(7) Arthur Dansereau, né à Contrecoeur le 5 juillet 1844, fils de Clément Dansereau et de Louise Fiset, fit ses études au Collège de l'Assomption et son droit à l'Université McGill. Il entra comme rédacteur à *La Minerve* en 1866; il en devint bientôt co-proprétaire avec les frères Duvernay, puis l'unique patron en 1878. Passé à *La Presse*, il en fut le directeur de 1885 à 1892, devint maître de poste de Montréal (1892-1899), puis directeur politique de *La Presse* (1899-1912). Il est mort à Montréal le 27 mars 1918.

LOUIS-NAPOLÉON DUVERNAY

Né à Montréal le 4 juin 1833, il avait à peine quatre ans lorsque son père dut s'expatrier aux Etats-Unis, la terre de refuge et l'asile des Patriotes de 1837. En 1842, Ludger Duvernay revient au Canada avec sa famille et reprend la publication de *La Minerve*. Le jeune Louis-Napoléon est mis au collège de Montréal en 1844 et il en sort en 1848 pour entrer comme compositeur et pressier dans l'imprimerie de son père.

Lors de l'affaire du Trent, en 1861, Louis-Napoléon Duvernay s'enrôle l'un des premiers dans la milice de Montréal et contribue puissamment, avec Joseph-Charles Coursol et Ludger Labelle, à la création du beau corps de Chasseurs canadiens dont il se retira quelques années plus tard avec le grade de major.⁽⁸⁾

En 1877, il quitte le journalisme pour entrer dans la carrière officielle. Nommé, le 29 août, régistrateur pour la division est de Montréal, il exerce ses fonctions civiles conjointement avec Joseph-Cyrille Auger jusqu'à sa mort survenue à Montréal le 18 juillet 1879. Il était célibataire et habitait rue Dubord, en face du jardin Viger.

Le service funèbre de ce citoyen très estimé fut chanté en l'église Saint-Jacques. Le deuil était conduit par Ludger-Denis Duvernay et Charles Glackmeyer, greffier de la cité. Les porteurs étaient : Laurent Hétu, de Québec, Son Honneur le maire Sévère-Dominique Rivard, J.-M. Loranger, avocat, L.-W. Sicotte, régistrateur pour la division Hochelaga et Jacques-Cartier, W. Marchand, greffier des appels, Michel Bourret, de la Banque Jacques-Cartier, le Dr J.-B.-C. Trestler et J.-C. Auger.⁽⁹⁾

LE COURRIER DE MONTRÉAL

Au printemps de 1879, Ludger-Denis Duvernay fonde *Le Courrier de Montréal*⁽¹⁰⁾ et s'adjoit Rémi Tremblay en qualité de rédac-

(8) *Le Foyer domestique*, 1879, p. 381; *Les Cahiers des Dix*, no 22, 1957, p. 170; E.-Z. Massicotte dans *B.R.H.*, 1936, p. 329.

(9) *Le Courrier de Montréal*, 23 juillet 1879.

(10) *Le Courrier de Montréal*, L.-D. Duvernay, éditeur-proprétaire, in-folio 16½ X 23 pouces. Abonnement \$4. par année, un centin le numéro. Une collection complète est conservée à la salle Gagnon, Bibliothèque de Montréal. Voir N.-E. Dionne, op. cit., I, 156, no 316.

teur en chef. Ce *Courrier* a été souvent confondu⁽¹¹⁾ avec *Le Courrier de Montréal*, fondé le 17 septembre 1874, publié et rédigé par Laurent-Olivier David et Cléophas Beausoleil, et qui disparut en 1875.⁽¹²⁾

Dans son prospectus, daté du 4 mai 1879, la nouvelle feuille quotidienne se déclare indépendante en politique tout en avouant ses tendances conservatrices. Le premier numéro parut le 26 mai suivant. Il portait pour devise : « La vérité pour base; une politique honnête comme moyen; la grandeur de notre pays pour but ».

Rémi Tremblay nous dit que *Le Courrier de Montréal* eut un succès d'estime, dû en partie à l'influence du nom de son propriétaire, mais aussi, dans une grande mesure, — et Tremblay en était convaincu — au ton des articles de son rédacteur en chef qui en profita pour exposer une foule d'idées qui étaient celles de tout le monde, mais que nul ne songeait à exprimer publiquement.

Ce qui est certain, c'est que Rémi Tremblay y poursuivit assez rondement une campagne de revendications nationales, et il eut la satisfaction de voir la plupart des journaux ministériels de langue française, jusqu'alors rigides observateurs de la discipline de parti, « se départir un peu de leur habituelle intransigeance, pour emboîter successivement le pas derrière l'étendard indépendant, fièrement déployé par le *Courrier* ». ⁽¹³⁾

« J'en vois la preuve, m'écrivait Rémi Tremblay, non dans le succès du *Courrier*, dont l'existence a été éphémère en dépit de sa popularité, mais dans le fait que certaines idées, alors jugées audacieuses, sont aujourd'hui généralement admises. J'avoue bien humblement que mes écrits n'étaient pas des modèles d'obséquiosité envers les hommes publics. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, le *Courrier* exerçait une influence politique qui n'était pas à dédaigner ». ⁽¹⁴⁾

Les protestations du *Courrier de Montréal* et des journaux de la province, qui reproduisaient ses articles en faveur de nos compa-

(11) Notamment par N.-E. Dionne, op. cit., I, 154, no 254.

(12) *Le Courrier de Montréal, Journal des familles*, in-folio 13 X 18½ pouces, 8 p. au numéro, avec figure. La collection Gagnon, à la Bibliothèque de Montréal, possède de ce journal, vol. 1, no 1, 14 oct. 1874, à no 52, 6 oct. 1875. Cf. Philéas Gagnon, *Essai de bibliographie canadienne*, II, no 533.

(13) Lettre de Rémi Tremblay à l'auteur du présent article, 18 fév. 1918.

(14) Ibidem, 18 fév. 1918.

triotés frustrés dans la distribution des faveurs ministérielles, produisirent une certaine impression sur les pouvoirs publics. « On vit même des conservateurs à tous crins comme Joseph Tassé, alors député fédéral, insister en pleine Chambre des Communes, dans un discours fortement documenté, pour que justice fût rendue aux employés franco-canadiens victimes d'une trop partielle répartition des salaires ». ⁽¹⁵⁾

C'était à l'époque où l'exode d'un grand nombre de cultivateurs et de fils de cultivateurs canadiens-français s'opérait d'une façon alarmante vers les Etats-Unis. *Le Courrier de Montréal* désapprouve l'émigration, il blâme les gouvernements qui ne trouvent pas les moyens de leur donner de l'emploi, mais qui attirent et établissent les émigrés britanniques. Il nourrit l'espoir, — qui ne devait pourtant pas se réaliser, — que le séjour des nôtres aux Etats-Unis ne devrait pas se prolonger et que ceux-ci reviendraient. Il prêche le rapatriement, il encourage la colonisation. Sur un autre terrain, il condamne le libéralisme politique naissant, il ridiculise l'anglicisation, l'anglomanie, l'orangisme; il dénonce la morgue des bureaucrates; il proteste contre les empiétements fédéraux — déjà à cette époque ! — dans la province de Québec.

La population de Montréal était en 1880 de 140,000 habitants. Plusieurs journaux de nuances politiques diverses se partagent les lecteurs canadiens-français. C'est d'abord *La Minerve*, — le grand journal conservateur des Duvernay, De Celles, Tassé — qui représente les aspirations de Dansereau, Chapleau, Senécal, Thibault « les grands pieds ». Puis c'est *Le Nouveau-Monde*, qui défend les grands principes de la doctrine chrétienne et prône la politique intransigeante de Frédéric Houde, Alphonse Desjardins, Hippolyte Montplaisir, J.-A. Daoust, Alfred Pinsonnault. C'est enfin *Le Courrier de Montréal* de Duvernay, à qui *La Patrie* d'Honoré Beaugrand reproche de « faire mousser les mérites des incompris » : Louis-Onésime Loranger, Joseph-Charles Coursol, Jean-Louis Beaudry, Aldéric Oimet, Guillaume-Alphonse Nantel.

Une crise ministérielle avait eu lieu et des rumeurs circulaient que le Cabinet allait être remanié et que Joseph-Alfred Mousseau serait nommé secrétaire d'Etat. *Le Courrier de Montréal* s'opposa à

(15) Rémi Tremblay, *Pierre qui roule*, p. 172.

la nomination de Mousseau pour des raisons tout à fait étrangères au mérite de cet excellent homme, raisons que Rémi Tremblay avait alléguées dans ce journal, à la demande de Duvernay et de ses amis. Au dernier moment, ceux-ci, ou leurs porte-parole, ayant appris que la nomination de Mousseau était décidée, prirent sur eux, en l'absence du rédacteur en chef, de modifier un de ses articles. A son retour au journal, Tremblay, avec raison piqué au vif, donna sa démission. Il écrivit alors, sous sa signature, une lettre expliquant pourquoi il abandonnait *Le Courrier de Montréal*, lettre que Frédéric Houde, député fédéral de Maskinongé, publia dans son journal *Le Monde*, l'ancien *Nouveau-Monde* d'Alphonse Desjardins,⁽¹⁶⁾ qu'il avait rebaptisé et qu'il maintenait dans les mêmes idées nationales et conservatrices. Apprenant les dessous de l'intrigue, Mousseau fit preuve d'une grande sollicitude à l'endroit de Rémi Tremblay en lui offrant de le prendre comme secrétaire privé.

Le temps apaise la colère et arrange bien des choses, dit-on. Rémi Tremblay, à la demande de l'hon. Louis-Onésime Loranger, procureur général dans le ministère Chapleau à Québec, retourna à la rédaction du *Courrier de Montréal*, un an après en être parti, et y retrouva son ami Georges Duhamel qui l'avait remplacé. On augmentait son traitement et on lui garantissait ses coudées franches. En rentrant au *Courrier*, Tremblay dit à Duvernay : « Votre journal a du plomb dans l'aile; je vais tâcher de le ravigoter, mais je n'espère pas lui rendre la confiance dont le public l'honorait avant mon départ ». Ses prédictions pessimistes se réalisèrent et *Le Courrier de Montréal* rendit sa belle âme à Dieu au cours de l'hiver de 1883, plus précisément le 12 avril 1883.⁽¹⁷⁾

L'ASSOCIATION « LA FRATERNELLE »

Ludger-Denis Duvernay, Rémi Tremblay, son cousin Trefflé Berthiaume, Guillaume-Alphonse Nantel, Georges Duhamel, G.-Adéodat Prévost et un certain nombre d'autres amis du *Courrier de Montréal* se réunissaient le soir, dans ses bureaux, 12, rue Saint-Gabriel,

⁽¹⁶⁾ *Le Nouveau-Monde*, fondé à Montréal le 19 sept. 1867 par Alphonse Desjardins. Disparaît le 1er janv. 1881. *Le Monde*, fondé à Montréal le 15 janv. 1881, disparaît le 31 juillet 1897 pour devenir *Le Monde Canadien*. Cf. N.-E. Dionne, op. cit., I, 151, no 193; 159 no 374.

⁽¹⁷⁾ *Pierre qui roule*, p. 175.

vis-à-vis l'Hôtel du Canada, pour y discuter les faits du jour. C'est alors que Rémi Tremblay conçut l'idée de fonder l'association « La Fraternelle » et d'enregistrer toutes ces bonnes volontés dans l'intérêt de la cause nationale.

« Nous étions tous catholiques, dit Rémi Tremblay, et nul d'entre nous n'aurait voulu s'affilier à une des sociétés secrètes condamnées par l'Eglise. Cependant, nous ne voyions aucun inconvénient à nous constituer en un cercle restreint dont les membres, unis par de communes tendances politiques et sociales, s'engageraient sur l'honneur à ne divulguer ni le but, ni l'existence de l'association.

« J'ai assisté plus ou moins impassible à son agonie. Je me rappelle parfaitement l'heure où l'on aurait pu dire d'elle : « Madame se meurt, madame est morte » ; mais il est un peu tard pour faire son oraison funèbre, et Bossuet lui-même ne l'entreprendrait pas. Qu'il me suffise de dire qu'elle est tombée dans le coma lors de mon premier départ du *Courrier de Montréal*, en novembre 1881. Mon retour à ce journal, en 1882, l'avait quelque peu galvanisée, mais elle a dépassé en même temps que le *Courrier*, en 1883.

« J'avais abandonné la rédaction du *Courrier*, parce que des membres de « La Fraternelle », après avoir approuvé d'avance un article que j'avais écrit, s'étaient, pendant mon absence, permis de modifier cet article de façon à lui faire dire le contraire de ce qui était convenu. Ils sont tous morts : Paix à leurs cendres !

« Pour rester fidèle à mes convictions, je renonçais à un emploi dont j'avais besoin pour faire vivre ma famille. Si vous croyez qu'on m'en a su gré, votre erreur est profonde. Cet acte d'abnégation me semblait méritoire. Je savais bien que cela ne suffirait pas à me faire statufier de mon vivant, encore moins après ma mort, et je ne comptais pas sur une récompense.

« Seulement, ce qui me paraissait souverainement injuste, c'étaient les reproches que m'adressaient parfois les positivistes, pour qui le journaliste est une simple machine à écrire, qui ne doit pas avoir d'opinion, et dont le rôle doit se borner à exprimer les idées de ceux qui n'en ont pas.

« Il y a bien longtemps de cela, et pourtant je n'ai pas encore appris à comprendre de cette manière le rôle de l'écrivain. Ce serait à recommencer que, sur les questions de principe, je me montrerais

aussi intraitable qu'au temps jadis. A part cela, je n'ai eu qu'à me louer des bons procédés des membres de « La Fraternelle » à mon égard ».⁽¹⁸⁾

Le secret de l'existence de « La Fraternelle » a été si bien gardé que nul profane ne l'a jamais soupçonnée. Cette association était dissoute depuis trente-trois ans quand Rémi Tremblay m'en parla à l'automne de 1916 alors que, en compagnie de Benjamin Sulte, je lui rendais visite dans sa propriété, 338 rue Wilbrod, à Ottawa, pour l'inviter à collaborer au *Pays laurentien*, que je venais de fonder avec le regretté Casimir Hébert. Je l'ai revu souvent par la suite. Il prit du temps avant que de se considérer délié de cette promesse, du moins en ce qui concerne le fait que l'association a existé. Puis il m'écrivit quelques lettres. Dans l'une il avouait que « le temps lui paraissait arrivé de verser un pleur sur les restes inanimés de cette institution morte en bas âge, et dont les mânes ont été muets comme la tombe ».⁽¹⁹⁾

« La Fraternelle » a compté une vingtaine de membres, tous disparus depuis longtemps. Qui étaient-ils ? Rémi Tremblay ne me les a pas nommés dans le temps, sans doute par un sentiment légitime de discrétion, de pudeur. Tout ce que j'ai pu en obtenir c'est que l'un d'eux est mort millionnaire; que deux furent ministres de la Couronne; d'autres députés; quelques-uns candidats battus; que plusieurs étaient ou sont devenus avocats; et que le service civil avait pris le reste. Je serais moi-même aujourd'hui bien moins que Rémi Tremblay en mesure de les nommer tous, ou presque tous, si le hasard ne m'avait heureusement apporté un document qui allait jeter pleine lumière sur « La Fraternelle ». Grâce à ce document de première main, on en sait maintenant plus que Rémi Tremblay n'en a voulu dire dans le court communiqué paru dans *Le Pays Laurentien* d'avril 1918 et dans son livre intitulé : *Pierre qui roule*, une espèce d'autobiographie publiée en 1923.

Cette pièce révélatrice, trouvée pliée dans un des volumes que Rémi Tremblay me fit parvenir peu avant de fermer maison pour aller mourir à la Guadeloupe, n'est autre que le pacte de fondation

(18) Lettre de Rémi Tremblay à l'auteur du présent article, 18 fév. 1918; *Le Pays laurentien*, avril 1918.

(19) *Ibidem*, 6 fév. 1918.

de « La Fraternelle », écrit de la main de Tremblay et signé par les cinq membres fondateurs de l'association : Rémi Tremblay, Ludger-Denis Duvernay, G.-Adéodat Prévost, G.-A. Nantel et Georges Duhamel.

Cet accord, que je reproduis en fac-simile dans ce *Cahier*, est du charabia, mais il n'est pas tout à fait inintelligible.

J'ai cru longtemps que ce document, avec ses ratures et ses coquilles, était l'original de l'acte de naissance de « La Fraternelle » et qu'il était unique. Une surprise inattendue m'était réservée. Montarville Boucher de la Bruère qui, comme on le sait, était un grand collectionneur d'archives, arriva un soir, à l'une des réunions mensuelles du groupe des Dix, avec un autre document tout aussi authentique que celui qui me venait de Rémi Tremblay, et, en apprenant que j'en avais un semblable, me fit, séance tenante, cadeau du sien. Trouvée dans les papiers de Ludger-Denis Duvernay et écrite apparemment par Duvernay ou Tremblay, cette ébauche de contrat présente un vif intérêt à cause du post-scriptum qui nous révèle les noms de dix autres membres qui adhérèrent à l'association.

Il restait à rétablir les mots, à restituer le texte. Le code ici employé n'est vraiment pas très ingénieux, très compliqué; il n'a sûrement pas nécessité un effort cérébral considérable à celui qui l'a rédigé. Une heure de travail d'équipe nous a permis, à Montarville Boucher de la Bruère et à moi, d'en découvrir la clef; ce fut un jeu d'enfants. Nous arrivâmes assez facilement à trouver que sept lettres, les cinq voyelles et deux consonnes, avaient suffi pour bâtir et mêler le texte de cette amusante convention. J'ai dit intentionnellement « amusante », parce que je soupçonne fort que les auteurs de cette pièce ont dû s'en divertir eux-mêmes les premiers.

Rétabli, le code révèle que les lettres a, e, i, o, u, y, q, sont remplacées par les lettres p, a, t, v, i, e, g.

Voici, sur deux colonnes juxtaposées, le texte original de cette convention, y compris le post-scriptum, et la traduction que nous en avons faite.

« Pssvctptvn da lp frptarnalla
« Daclprptvn fptta la 5 Mpt
1880
« Nvis avisstgnas nvis angp-

Association de la Fraternelle
Déclaration faite le 5 mai 1880.
« Nous soussignés nous engageons solennellement, conjointe-

Prescription de la fplornalla

Dactylopteron fptta la 5 Aout 1880

Nous soussignés nous engageons solennellement
- ment conjointement et solidairement
- sur notre honneur de garder intact
- et inviolable le secret sur tout ce
- qui se fait par nous en ce qui
- concerne la réimpression de ce traité,
- tout ce qui se fait dans la présente
- réimpression, et sur tout ce qui pourra
- être en ce qui concerne
- la dite réimpression et ce
- qui pourra être concerné dans l'avenir
- par les membres de nos divers
- journaux par nous réimprimés
- par nous ou par nos successeurs.

Car nous devons tous ensemble mettre
- nos efforts au commun pour éviter par
- l'indignité la plus grande de nous voir
- nos droits, trahis par tout spectateur dans
- un but quelconque et nous sommes
- nous-mêmes et par nous-mêmes les
- plus légitimes destinataires de nos
- efforts, plus de force pour protéger notre
- bien, nous nous engageons à promouvoir les
- intérêts personnels de chacun de nous,
- évitant de tout crainte la jalousie que
- nous voulons voir mépriser. En conséquence
- nous soussignés « La Courte de Montreuil » et consorts

"Le fait de d'après", at s'affirmer da donner
la plus d'importance possible dans ce journal
par présents membres.

Pendant qu'on n'esta qu'il est da
cathédrales nous pouvons considérer qu'il na
nous a été par parents da prater sarrants
nous pouvons choisir le formula et d'assis at nous
nous considérons comme trait pisst l'as ppr
le dite formula qui ppr in sarrant.

En fin da q'ist nous présents membres
signons.

- A. E. D. Durand
- B. King Fremblay
- C. L. J. J. J. J. J.
- D. L. J. J. J. J. J.
- E. L. J. J. J. J. J.

Nous membres présents pr. tartarant p
le dite et d'assis, nous angpans p toutes
les conditions comprises dans le d'assis
tion et d'assis. En fin da q'ist nous présents
signons

- 1. J. J. J. J. J.
- 2. J. J. J. J. J.
- 3. J. J. J. J. J.
- 4. J. J. J. J. J.
- 5. J. J. J. J. J.
- 6. J. J. J. J. J.
- 7. J. J. J. J. J.
- 8. J. J. J. J. J.
- 9. J. J. J. J. J.
- 10. J. J. J. J. J.
- 11. J. J. J. J. J.
- 12. J. J. J. J. J.
- 13. J. J. J. J. J.
- 14. J. J. J. J. J.
- 15. J. J. J. J. J.
- 16. J. J. J. J. J.
- 17. J. J. J. J. J.
- 18. J. J. J. J. J.
- 19. J. J. J. J. J.
- 20. J. J. J. J. J.
- 21. J. J. J. J. J.
- 22. J. J. J. J. J.
- 23. J. J. J. J. J.
- 24. J. J. J. J. J.
- 25. J. J. J. J. J.
- 26. J. J. J. J. J.
- 27. J. J. J. J. J.
- 28. J. J. J. J. J.
- 29. J. J. J. J. J.
- 30. J. J. J. J. J.
- 31. J. J. J. J. J.
- 32. J. J. J. J. J.
- 33. J. J. J. J. J.
- 34. J. J. J. J. J.
- 35. J. J. J. J. J.
- 36. J. J. J. J. J.
- 37. J. J. J. J. J.
- 38. J. J. J. J. J.
- 39. J. J. J. J. J.
- 40. J. J. J. J. J.
- 41. J. J. J. J. J.
- 42. J. J. J. J. J.
- 43. J. J. J. J. J.
- 44. J. J. J. J. J.
- 45. J. J. J. J. J.
- 46. J. J. J. J. J.
- 47. J. J. J. J. J.
- 48. J. J. J. J. J.
- 49. J. J. J. J. J.
- 50. J. J. J. J. J.
- 51. J. J. J. J. J.
- 52. J. J. J. J. J.
- 53. J. J. J. J. J.
- 54. J. J. J. J. J.
- 55. J. J. J. J. J.
- 56. J. J. J. J. J.
- 57. J. J. J. J. J.
- 58. J. J. J. J. J.
- 59. J. J. J. J. J.
- 60. J. J. J. J. J.
- 61. J. J. J. J. J.
- 62. J. J. J. J. J.
- 63. J. J. J. J. J.
- 64. J. J. J. J. J.
- 65. J. J. J. J. J.
- 66. J. J. J. J. J.
- 67. J. J. J. J. J.
- 68. J. J. J. J. J.
- 69. J. J. J. J. J.
- 70. J. J. J. J. J.
- 71. J. J. J. J. J.
- 72. J. J. J. J. J.
- 73. J. J. J. J. J.
- 74. J. J. J. J. J.
- 75. J. J. J. J. J.
- 76. J. J. J. J. J.
- 77. J. J. J. J. J.
- 78. J. J. J. J. J.
- 79. J. J. J. J. J.
- 80. J. J. J. J. J.
- 81. J. J. J. J. J.
- 82. J. J. J. J. J.
- 83. J. J. J. J. J.
- 84. J. J. J. J. J.
- 85. J. J. J. J. J.
- 86. J. J. J. J. J.
- 87. J. J. J. J. J.
- 88. J. J. J. J. J.
- 89. J. J. J. J. J.
- 90. J. J. J. J. J.
- 91. J. J. J. J. J.
- 92. J. J. J. J. J.
- 93. J. J. J. J. J.
- 94. J. J. J. J. J.
- 95. J. J. J. J. J.
- 96. J. J. J. J. J.
- 97. J. J. J. J. J.
- 98. J. J. J. J. J.
- 99. J. J. J. J. J.
- 100. J. J. J. J. J.

gavns svlannallamant, cvnjvtn-tamant at svltdptramant sir no-tra hvnnair da gprdar tntpct at tnvvtvlpbla la sacrat sir tvit ca git p pi sa ppssar antra nois pi sijat da nvtra raintvn da ca svtr, tvit ca git sa ppssa dpns lp prasanta raintvn, at sir tvit ca git pvirrp axtstar antra nvis an ca git cvn-carna lp dtta prasanta raintvn at ca git pvirrp lp cvncarnar dpns l'pvantr pisst svivant gia nvis dtts mambras jigarvns p prvpvs da nvis raintr pix ftns sitvpntas, spvvr :

« Gia nvis davvns tois ansambla matta nvs affvrts an cvmmin pvir prrtvar p prvditra la plis grnd btan dpns nvtra ppes, trp-vtllar tvit spactplamant dpns in bit raltgtaix at npttvnpl, ralavar nvtra rpca at lp matta pi ntvapi das plis hpitas dattnaas. At pvir calp, at aftn d'pvvtr plis da fvrcapvir pttatndra nvtra bit, nvis nvis angpgavns p prvmvivrtr las tntarats parsvnnals da chpcin da nvis, svitantr da tvit cvair la jvirnpl gia nvis vvilvns vvtr mprchar an pramtara ltgna « La Cvirttar da Mvntraph » e cvm-prts « Lp faitlla d'Arpbla », at s'affvrca da dvnnar la plis d'tm-pvtrpnca pvsstbla dpns ca jvirnpl pix prasants mambras.

ment et solidairement sur notre honneur de garder intact et inviolable le secret sur tout ce qui a pu se passer entre nous au sujet de notre réunion de ce soir, tout ce qui se passe dans la présente réunion, et sur tout ce qui pourra exister entre nous en ce qui concerne la dite présente réunion et ce qui pourra la concerner dans l'avenir aussi souvent que nous dits membres jugerons à propos de nous réunir aux fins suivantes, savoir :

« Que nous devons tous ensemble mettre nos efforts en commun pour arriver à produire le plus grand bien dans notre pays, travailler tout spécialement dans un but religieux et national, relever notre race et la mettre au niveau des plus hautes destinées. Et pour cela, et afin d'avoir plus de force pour atteindre notre but, nous nous engageons à promouvoir les intérêts personnels de chacun de nous, soutenir de tout coeur le journal que nous voulons voir marcher en première ligne « Le Courrier de Montréal » y compris « La Feuille d'Erable »⁽²⁰⁾ et s'efforcer de donner le plus d'importance possible dans ce journal aux présents membres.

(20) *La Feuille d'Erable*, édition hebdomadaire du *Courrier de Montréal*, L.-D. Duvernay éditeur, 12, rue Saint-Gabriel. Abonnement \$2. par année. No prospectus 1er. mai 1880. Vol. 1, no 1, 20 mai 1880, à no 53, 21 mai 1881, à la collection Gagnon, Bibliothèque de Montréal. In-folio, 8 p. au no 15 X 10½ pouces.

« Pttandi gi'an nvtra gipltta da cphvltgias nvis pvvns cvnst-dara gi'tl na nvis atppt pps parmts da pratar sarmant nvis pvvns chvtst lp fvrnila ct-dassis at nvis nvis cvnstdarvns cvmma tvrt pisst ltas ppr lp dtta fvrnila gia ppr in sarmant.

« An fvt da guvt nvis prasants mambras stgnvns.

L.D. Duvernay
Rémi Tremblay
G. Adéodat Prévost
G.A. Nantel
Geo. Duhamel »

« Nvis mambras pdmts pvs-tartairamant p lp dpta ct-dassis, nvis angpgavns p tvitas las cvn-dttvns cvmprtsas dpns lp dac-lprptvn ct-dassis.

« An fvt da givt nvis pvvns stgna.

Fr. L. Sarrasin
T. Berthiaume
J.H. Leblanc
Léon Derome
J.-B. Vanasse
H. Jeannotte
Dr A.D. Aubry
M.J.E. Chagnon
Chs. L. Champagne
Arthur Prieur »

« Attendu qu'en notre qualité de catholiques nous avons considéré qu'il ne nous était pas permis de prêter serment nous avons choisi la formule ci-dessus et nous nous considérons comme tout aussi liés par la dite formule que par un serment.

« En foi de quoi nous présents membres signons.

L.D. Duvernay
Rémi Tremblay
G. Adéodat Prévost
G.A. Nantel
Geo. Duhamel

« Nous membres admis postérieurement à la date ci-dessus, nous engageons à toutes les conditions comprises dans la déclaration ci-dessus. En foi de quoi nous avons signé.

Fr. L. Sarrasin
T. Berthiaume
J.H. Leblanc
Léon Derome
J.-B. Vanasse
H. Jeannotte
Dr A.D. Aubry
M.J.E. Chagnon
Chs. L. Champagne
Arthur Prieur »⁽²¹⁾

L'association « La Fraternelle » n'a pas survécu au départ de Rémi Tremblay du *Courrier de Montréal*, mais elle a fortement contribué aux succès politiques de plusieurs de ses membres, notamment

⁽²¹⁾ Quelques autres personnes, qui furent également membres de "La Fraternelle" et qui me sont inconnues, n'ont point signé ce document. Pourquoi ?

de Guillaume-Alphonse Nantel, Georges Duhamel, Hormisdas Jeanotte, Charles-L. Champagne.

Il reste à présenter : d'abord le fondateur de « La Fraternelle », puis le propriétaire du *Courrier de Montréal*, et, enfin, les membres de l'association qui me sont connus.

RÉMI TREMBLAY

Né à Saint-Barnabé, comté de Saint-Hyacinthe, le 2 avril 1847, l'année du typhus, mais baptisé à Saint-Jude, Rémi Tremblay fréquente l'école du village de Sainte-Victoire, comté de Verchères, jusqu'à l'âge de douze ans, puis suit ses parents à Woonsocket, R.-I., où il demeure jusqu'à l'automne de 1861. En 1863, il était commis à Contrecoeur lorsque, vers la mi-octobre, il partit, sans tambour ni trompette, pour aller s'enrôler à Rouse's Point, à peine âgé de seize ans, dans les troupes du Nord, pour servir jusqu'à la fin de la guerre de Sécession. Il fait toute la campagne de l'armée du Potomac, en 1864, et prend part à plusieurs batailles; prisonnier de guerre, il subit durant six mois la faim et les horreurs de la prison de Libby, à Richmond, en Virginie. De retour au Canada, il entre à l'école militaire de Montréal où il obtient un brevet d'officier en février 1866; au printemps suivant il s'engage dans les Chasseurs canadiens, où il rencontre Louis-Napoléon Duvernay, et suit son régiment contre les Féliens en qualité de sergent. Dix ans plus tard, il sera capitaine de la compagnie canadienne du 53e bataillon de Sherbrooke qu'il commandera durant deux années.

En 1868, Tremblay retourne à Woonsocket et y épouse, le 26 octobre, Julie, fille d'Augustin Lémery et d'Angèle Bélanger, dont il aura trois garçons : Emile, né à Stoke le 22 décembre 1873, baptisé en l'église de Sainte-Praxède-de-Brompton, et décédé à Ottawa en mai 1901; Louis-Eugène, acteur et ténor d'opérette, mieux connu sous le nom de Valère Rémy, né à Sherbrooke le 22 avril 1876, baptisé le 23 en l'église Saint-Michel, qui chanta au Parc Sohmer, entre 1898 et 1901, et joua en 1902 sur la scène du Monument National, alors dirigé par Julien Daoust, et qui mourut subitement à New-York en 1904; et Jules, né à Montréal le 5 juillet 1879, journaliste et poète, puis traducteur à la Chambre des Communes et auteur de plusieurs

ouvrages qui eurent un grand succès; décédé à Ottawa, lui aussi subitement, le 28 novembre 1927.⁽²²⁾

Après avoir occupé différentes positions dans les magasins de Woonsocket, Rémi Tremblay vient s'établir dans les Cantons de l'Est,⁽²³⁾ où il se livre tour à tour à la culture, au commerce et à l'enseignement. En 1877, il quitte Sherbrooke pour venir à Montréal où il entre à *La Minerve*. Dès 1868, il avait commencé à écrire en qualité de correspondant régulier pour *Le Protecteur Canadien*, alors publié à Saint-Albans, Vt., par Antoine Moussette et rédigé par l'abbé Zéphirin Druon;⁽²⁴⁾ puis il avait collaboré au *Pionnier de Sherbrooke* et, plus tard, au *Progrès de l'Est*.

Après trois mois passés à la rédaction de *La Minerve*, il se rend à Saint-Lin pour ressusciter *Les Laurentides* qu'Israël Tarte avait laissé tomber pour entrer au *Canadien* de Québec. Plus tard, Tremblay accepte la rédaction de *La Gazette de Joliette*, puis, au printemps de 1878, il revient à *La Minerve* comme assistant rédacteur d'Arthur Dansereau. Au printemps de 1879, il quitte *La Minerve* pour suivre Ludger-Denis Duvernay au *Courrier de Montréal*. Mais à l'automne de 1881, il abandonne subitement cette feuille à cause du différend survenu entre lui et des collaborateurs qui, comme je l'ai dit, s'étaient permis, durant son absence, de modifier un article politique de façon à lui faire dire le contraire de ce qui était convenu. L'hiver suivant, Tremblay va à Ottawa travailler pour le colonel Alphonse Audet, alors chef de la traduction des débats parlementaires. A la session de 1881-1882, on retrouve Tremblay à la tribune des journalistes de l'Assemblée législative de Québec, où il fait les rapports pour *La Minerve* et *Le Nouveau-Monde*, tout en rédigeant en même temps *Le Canard* d'Hector Berthelot dans lequel il publie chaque semaine, durant dix-huit mois, une chanson d'actualité de sa propre composition, chansons qui furent ensuite publiées dans *Caprices poétiques* et *Coups d'aile et Coups de bec*.

Georges Duhamel, qui devait devenir plus tard ministre dans le gouvernement de Québec, lui avait succédé à la rédaction du *Cour-*

(22) Marie-Louise Bonier, *Débuts de la colonie franco-américaine de Woonsocket*, R.-I., pp. 203, 209; Le Jeune, op. cit., II, 734, 735; et renseignements de M. Albert Désilets, protonotaire à Sherbrooke.

(23) On tente, depuis quelques années, mais apparemment sans succès, de substituer à cette expression pourtant savoureuse le mot "Estrie."

(24) Alex. Bélisle, *Histoire de la Presse franco-américaine*, pp. 64-67, 297.

rier de Montréal, mais Tremblay l'y remplaça un an après. Dans l'intervalle, il avait été nommé traducteur surnuméraire à Ottawa et, durant chaque session, il cumulait cette charge avec celle de rédacteur au *Courrier de Montréal* qu'il représenta à la tribune des journalistes aux sessions de 1882 et de 1883. En 1884, il était nommé traducteur des débats à Ottawa, position qu'il occupa jusqu'en 1887, alors que, pour des raisons politiques, il fut destitué en même temps qu'Ernest Tremblay et A.-E. Poirier, plus tard recorder de Montréal.

Le *Courrier de Montréal* ayant suspendu sa publication, Rémi Tremblay entre à *La Presse*, en 1884. L'année suivante on lui écrit de Fall-River pour lui offrir la rédaction de *L'Indépendant*, journal hebdomadaire qui venait d'y être fondé. Tremblay accepte et rédige cette feuille entre la session de 1885 et celle de 1886. En 1888, il devient rédacteur en chef de *La Justice*, de Québec.

Pendant son séjour à Fall-River, alors qu'une agitation religieuse « bat son plein », Rémi Tremblay fonde, avec l'aide de quelques autres ardents patriotes, au nombre desquels était Hugo-A. Dubuque, la belle société nationale des Franco-Américains, la Ligue des Patriotes. Le 26 décembre 1910, cette prospère société célébrait le 25^e anniversaire de sa fondation. Tremblay, qui s'y était rendu comme hôte d'honneur, prononça un éloquent discours de circonstance. La Ligue des Patriotes, tout en continuant son programme primitif, est devenue une association de secours mutuels.

A l'automne de 1889, Tremblay visite l'Exposition universelle de Paris et, après avoir traversé la France, fait le tour de l'Italie. De retour au Canada, il prend la direction de *La Patrie* qu'il rédige jusqu'à l'été de 1890, alors qu'un malentendu avec Honoré Beau-grand le force à s'en séparer. C'est alors qu'il fonde à Montréal un journal quotidien, *L'Indépendant*, qui eut une grande vogue durant quelque temps, et dont la circulation lui faisait espérer un succès certain; mais des adversaires avaient intérêt à faire disparaître ce journal et l'administrateur se laissa confisquer sa garantie plutôt que de remplir les conditions de son contrat. En 1892, Tremblay revient à *La Patrie* comme rédacteur en chef, position qu'il abandonne à l'automne de 1893 pour aller fonder, à Fall-River, en société avec Onésime Thibault, *L'Indépendant* quotidien. En 1894, il vend sa part à son associé et prend la rédaction de *L'Opinion publique*, de Worcester, publiée par Alexandre Bélisle, l'auteur de *l'Histoire de*

la presse franco-américaine. Madame Tremblay étant décédée au printemps de 1896, Rémi Tremblay s'établit à Ottawa où l'attendait une position à la bibliothèque du parlement, puis il passa, la même année, au *Hansard*, enfin à la Chambre des Communes, comme traducteur des livres bleus, fonction qu'il occupa jusqu'en 1923. Il s'était remarié, le 31 août 1896, à Alida Charlebois, d'Ottawa, fille de feu Hyacinthe Charlebois, en son vivant notaire et registrateur du comté de Vaudreuil. Décédée à Montréal le 25 février 1925.

En 1905, notre journaliste militant se rend au Mexique, d'où il adresse au *Canada*, de Montréal, une série d'articles qui parurent entre les mois de juillet et de décembre de la même année. En 1912, il fait le tour du globe, et ses chroniques de voyage circumplanétaire sont publiées cette fois dans *La Justice*, d'Ottawa, dont son fils Jules était le fondateur et le rédacteur en chef.

En plus des quelques milliers d'articles littéraires et politiques, chroniques, nouvelles et faits divers qu'il a éparpillés dans les journaux, Rémi Tremblay a collaboré à presque toutes les revues canadiennes parues de 1880 à 1925, et publié plusieurs volumes de vers et de prose, notamment :

Le Chansonnier politique du Canard. Montréal, 1879, in-12, 61 p. (Sous le pseudonyme de Père Louison).⁽²⁵⁾

Caprices poétiques et Chansons satiriques. Montréal, 1883, in-12, viii-311 p.

Un Revenant; épisode de la guerre de Sécession aux États-Unis. Montréal, 1884, in-12, 437 p. (Autre édition en 1885).

In forma pauperis, poésie. Ottawa, 1887, M.S.R.C., in-8, 8 p.

Coups d'aile et coups de bec, poésies diverses. Montréal, 1888, in-12, 160 p.

Terre à terre. Pochades en vers et contre tous. Montréal, 1888, in-12, 108 p.

Boutades et rêveries, poésies diverses. Fall-River, 1893, in-12, 320 p.

Vers l'idéal, poésies. Ottawa, 1912, in-12, 342 p.

⁽²⁵⁾ Parmi les autres pseudonymes de Rémi Tremblay, citons : Bistouri, Fanfan Mimiche, Mio Zotis, Pierre Quiroul, Quéquienne, K. Rosine, Sévère Sansfaçon, Toque-Scie, Vicomte de Blague-Fort. Cf. F.-J. Audet et Gérard Malchelosse, *Pseudonymes canadiens*.

Pierre qui roule. Souvenirs d'un journaliste. Montréal, 1923, in-12, 234 p.

Mon dernier voyage à travers l'Europe. Montréal, 1925, in-12, 80 p.

Rémi Tremblay est de plus l'auteur d'un roman intitulé : *Contre le courant*, publié en feuilleton dans *L'Indépendant*, de Fall-River, en 1926; d'une comédie en vers en un acte, *A trompeuse, trompeur et demi*; d'une comédie-vaudeville à grand spectacle en un acte, *Le choix d'une belle-mère*; et d'un opéra-comique en trois actes, *L'Intransigeant*, primé au Monument national d'Ottawa, le 25 juin 1906, et représenté ensuite à Québec et à Montréal.⁽²⁶⁾ La musique de ce livret a été composée par Amédée Tremblay, organiste à la basilique d'Ottawa.

Autodidacte infatigable et doué d'un rare talent de journaliste et d'écrivain, mais n'ayant reçu comme base d'instruction qu'un simple cours d'études élémentaires, Rémi Tremblay a constamment travaillé pour accroître ses connaissances. En plus de l'anglais qu'il connaissait à fond, il avait étudié le latin et le grec avec le curé de Stoke et appris sans professeur et suffisamment pour les traduire, le portugais, l'espagnol, l'italien et l'allemand, et un peu l'hébreu. C'était en outre un fervent disciple de l'esperanto.

Rémi Tremblay est mort à la Pointe-à-Pitre, île de la Guadeloupe (Antilles françaises), dans un hôpital français, le 29 janvier 1926.⁽²⁷⁾

LUDGER-DENIS DUVERNAY

Le fondateur du *Courrier de Montréal* est né à Montréal le 23 août 1836 et il y est mort le 10 avril 1895. Le lendemain *La Minerve* écrivait à son sujet :

« Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort presque subite de M. Denis Duvernay, assistant greffier des bills privés à la Chambre des Communes d'Ottawa. M. Duvernay a succombé à une hémorragie cérébrale, après une journée de maladie. Mardi soir, il s'est senti indisposé, mais rien ne laissait prévoir un dénouement aussi rapide et personne pas plus que M. Duvernay lui-même n'at-

⁽²⁶⁾ *L'Annuaire théâtral*, 1908, p. 47.

⁽²⁷⁾ Alex. Bélisle, op. cit., pp. 296-299; Onésime Thibault, dans *L'Indépendant*, 22 juin 1935; *Canadian Album*, II, 109; Gérard Malchelosse, dans *Le Pays laurentien*, juin 1918, pp. 102-106; *Le Jeune*, op. cit., II, 734.

tacha d'importance à ce malaise peu grave en apparence. L'état du malade devint critique durant la nuit, à tel point qu'hier matin on dut faire venir le Dr Aubry, de la rue Saint-Antoine, un ami du défunt, qui, après examen, jugea à propos de faire conduire M. Duvernay à l'Hôpital Notre-Dame, où il est mort hier après-midi. La carrière de M. Duvernay, fils de M. Ludger Duvernay, fondateur de *La Minerve* et de la Société Saint-Jean-Baptiste, est bien connue de tout le public montréalais. Il a été longtemps propriétaire de notre journal en société de MM. Napoléon Duvernay, son frère, et A. Dansereau, actuellement maître des postes, à Montréal. Il a fondé l'ancien *National* de Montréal, dont tout le monde a gardé le souvenir. C'est lui qui a créé l'arbre généalogique de la Société Saint-Jean-Baptiste pour laquelle il entretenait une affection et une admiration toute filiale. M. Duvernay est mort à l'âge de 58 ans. Il était célibataire. C'est le dernier survivant de la famille Duvernay ». ⁽²⁸⁾

GUILLAUME-ALPHONSE NANTEL

L'hon. G.-A. Nantel appartenait à l'une des plus marquantes familles de Saint-Jérôme. Né à Saint-Jérôme, le 4 novembre 1852, du mariage de Guillaume Nantel et d'Adélaïde Desjardins, il fit son cours classique au Collège de Sainte-Thérèse et son droit à l'Université Laval de Montréal. Admis au barreau en 1875, il s'occupa tôt de journalisme et de politique. Le 15 avril 1881, il acheta avec Edouard Marchand, du notaire Joseph-Amable Hervieux, le journal *Le Nord* ⁽²⁹⁾ qu'il dirigea et rédigea durant six ans, tout en s'occupant, sous la dynamique impulsion du curé Labelle, de la colonisation du Nord. Elu député du comté de Terrebonne à la Chambre des Communes, en juin 1882, à la place de L.-F.-Rodrigue Masson nommé au Sénat, il démissionna deux mois plus tard en faveur de Chapleau, qui passa ainsi de Québec à Ottawa, et se fit élire aussitôt député à l'Assemblée législative pour le même comté, qu'il devait représenter à Québec jusqu'en 1900, alors qu'il fut défait par Jean Prévost. En 1884, il contribua, avec William Blumhart et Trefflé Berthiaume, à la fondation du journal *La Presse*.

(28) P.-G. Roy, *La Famille Robbert de la Morandière* p. 58.

(29) *Le Nord*, fondé à Saint-Jérôme en 1878, ou plutôt ressuscité puisqu'il avait déjà vécu en 1864-1865 à Sainte-Scholastique, sous la direction de Raphaël Denis, avocat. Semble disparaître le 28 déc. 1899.

Ministre des Travaux Publics (1891-1897), puis des Terres de la Couronne (1896-1897), dans les cabinets de Boucherville, Taillon et Flynn, l'hon. Nantel a tenu un rôle important dans l'administration de la province. D'une activité débordante, écrivain à la plume alerte et parfois mordante, en tout honnête, loyal et digne, il fut tour à tour rédacteur à *La Minerve*, rédacteur en chef de *La Presse* (1887-1892), directeur du *Monde illustré*, et de nouveau à *La Presse*, en 1907, comme rédacteur politique. Outre de nombreux articles sur la politique, l'économie sociale et la colonisation, il est l'auteur de trois ouvrages : *Notre Nord-Ouest Provincial* (1887), *La Colonisation du Nord-Ouest de la Province de Québec* (1895), *La Métropole de demain* (Montréal) (1910); et des brochures suivantes : *Discours sur l'instruction publique* (1893), *L'Emprunt de 1894* (1894), *Politique fédérale et provinciale* (1896), *Des études classiques* (1898), *Les conservateurs sont vengés* (1899).

L'hon. G.-A. Nantel avait épousé, en la cathédrale Saint-Jacques, à Montréal, le 2 juin 1885, Emma Tassé, fille de Gilbert Tassé et d'Elizabeth Hurtubise. Trois enfants sont nés de ce mariage : Tassé Nantel, mort jeune; Fleur-Ange, qui a épousé Paul Wattel, de Paris; et Antonia, mariée, le 3 novembre 1908, à Athanase David, qui devint par la suite secrétaire provincial à Québec.

Guillaume-Alphonse Nantel mourut à Montréal, le 3 juin 1909, âgé de cinquante-six ans.⁽³⁰⁾

GEORGES DUHAMEL

Né à Beloeil le 1er janvier 1855, reçu avocat le 11 janvier 1879, rédacteur en chef du *Courrier de Montréal* en 1882, Georges Duhamel se dit conservateur dès le début de sa carrière. Après son magistral discours au Champ de Mars en faveur de Louis Riel et l'outrageante exécution de celui-ci, Duhamel abandonne le parti conservateur pour le compte duquel il a fait toutes les luttes politiques depuis dix ans et devient l'un des chefs du mouvement national. Orateur éloquent et sympathique, il est élu député du comté électoral d'Iberville le 11 décembre 1886, puis député de La Prairie le 17 juin

⁽³⁰⁾ Henry-J. Morgan, *Canadian Men and Women of the Time*, 1898, p. 761; abbé Elie-J. Auclair, *Saint-Jérôme de Terrebonne*, pp. 256-258; *La Presse*, 3 et 5 juin 1909.

1890, à l'Assemblée législative. Lorsque le parti national eut triomphé, en janvier 1887, Honoré Mercier lui accorda un portefeuille dans son cabinet.

On doit à l'hon. Georges Duhamel, que ses talents et son énergie avaient fait nommer, à peine âgé de trente-deux ans, solliciteur général (29 janvier 1887 au 8 mai 1888), puis ministre des Terres de la Couronne (8 mai 1888 au 16 décembre 1891), l'abolition de la réserve forestière créée par la loi du 10 septembre 1883, et qui fermait à la colonisation les terres publiques de plusieurs cantons.⁽³¹⁾

L'hon. Georges Duhamel avait épousé à Montréal, le 30 janvier 1883, Marie-Catherine-Cordélie, fille du Dr Adolphe Dugas, patriote de 1837-1838, et de Pélagie David. Cordélie Dugas était la soeur d'Amélie, qui a épousé, en l'église de Saint-Henri, à Montréal, le 25 juillet 1877, Léon Ledieu, journaliste, fils de Constantin-Elie-Joseph Ledieu et de Laure-Catherine Monraisin, d'Arras, département du Pas-de-Calais, France; la demi-soeur d'Ida, mariée à Gaspard Lefebvre, employé des postes à Montréal; et la demi-soeur du lieutenant-colonel Calixte-Aimé Dugas, commandant (1889-1892) du 65^e Régiment Carabinier Mont-Royal, et qui devint magistrat de police pour la ville de Montréal, puis juge des Sessions de la Paix, et, enfin, juge et membre du Conseil du territoire du Yukon, à Dawson.⁽³²⁾ Cordélie Dugas mourut à Montréal, le 27 octobre 1941, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

Du mariage de Georges Duhamel à Cordélie Dugas sont nés plusieurs enfants, dont Joseph-D. Duhamel, député protonotaire et registraire au greffe des Faillites du district de Montréal, né à Montréal le 23 décembre 1884, et Anne-Marie, née à Montréal le 2 mai 1890.

L'hon. Georges Duhamel mourut chez lui, au no 568, rue Saint-Denis, à Montréal, le 11 août 1892, à l'âge prématuré de trente-sept ans, et non pas chez son beau-père, comme on l'a écrit,⁽³³⁾ puisque

(31) Max. Bibaud, *Le Panthéon Canadien*, 1891, p. 83; Robert Rumilly, *op. cit.*, VI, 28-30, 62, 333; Mercier, p. 542; J.D. Bortwick, *History and Biographical Gazetteer of Montreal*, 1892, p. 344; Jean-Jacques Lefebvre, "Les Députés de La Prairie," dans *Centenaire de la Paroisse Saint-Isidore*, 1934, pp. 37, 38.

(32) Aegidius Fauteux, *Patriotes de 1837-1838*, pp. 229, 230; Benjamin Sulte, *Histoire de la milice canadienne-française*, p. 133; E.-J. Chambers, *Histoire du 65^e Régiment Carabinier Mont-Royal*, p. 145.

(33) Robert Rumilly, *Histoire de la P. de Q.*, VII 42.

celui-ci était mort quatorze ans plus tôt, à Montréal, le 19 mars 1878, ni chez son beau-frère, le juge Dugas, qui habitait porte voisine et recueillit chez lui la veuve et les quatre orphelins.

Comme Honoré Mercier, à qui il était jusqu'à ses derniers instants resté fidèle, Georges Duhamel a été une victime de la politique, « qui lui a pris sa santé et ses perspectives d'avenir pour le laisser mourant, privé de toute espèce de ressources ». Son passage dans le gouvernement de Québec n'a été marqué pourtant par aucun des incidents désagréables qui ont discrédité certains ministres du cabinet Mercier et le parti qu'ils représentaient. Plusieurs de ses collègues ont, en effet, été accusés d'irrégularités et condamnés, comme on sait, par ceux qui voulaient « à tout prix » la mort du parti national, mais on n'a jamais pu découvrir contre Georges Duhamel rien qui fut de nature à le compromettre.^(33A)

DR ALPHONSE-DAVID AUBRY

Né à Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes, le 14 août 1849, du mariage de Jean-Baptiste Aubry et d'Elmire Larose dit Deguire, Alphonse-David Aubry fit ses études secondaires au Collège de Sainte-Thérèse. Entré à l'École Victoria de Montréal en 1869, il en sort quatre ans plus tard avec le diplôme de médecin. Il débute dans la profession à Ellenburgh, N.-Y. Il n'y reste qu'un an. Puis il revient s'établir à Montréal où, au temps du *Courrier de Montréal* (1879-1883), il est secrétaire-trésorier de la Municipalité de la Côte-Saint-Paul et président de la Société Saint-Jean-Baptiste de ce quartier encore jeune, où il demeure, au no 103, rue de l'Église (1880-1892). En 1895, il habite rue Saint-Antoine et est qualifié de médecin et de chirurgien à l'Hôpital Notre-Dame. Il fut le médecin des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame durant de longues années.

Le Dr Aubry avait épousé à Ellenburgh, en 1873, Imogene Wavens, qui lui donna deux fils et une fille. Elle mourut en 1890. Le Dr Aubry se remaria, en juillet 1892, à Margaret, fille de Thomas J. Connolly, de New-York.⁽³⁴⁾

^(33A) *Le Monde illustré*, 27 août 1892. Voir aussi sur Duhamel : *Le Peuple*, 1886, vol. 7, no 22; *Le Monde illustré*, 22 janv. 1887; *Dominion Illustrated News*, 1889, vol. 2, no 32.

⁽³⁴⁾ *Canadian Album*, II, 184.

Entré jeune dans la milice, le Dr Aubry s'y intéressa toute sa vie. Muni d'une commission de lieutenant dans la compagnie de Saint-Placide en 1869, il est appelé avec sa compagnie à Montréal, puis à Lacolle, lors de la dernière invasion fénienne, en avril 1870. A l'automne de cette même année, il est nommé adjudant du bataillon des Deux-Montagnes et, comme tel, il participe aux grands exercices tenus en 1871 à La Prairie, et en 1872 à Saint-Eustache.

Lors de l'organisation, par le lieutenant-colonel Julien Brosseau, de La Prairie, au mois de juin 1880, du 85^e bataillon d'infanterie de Montréal, le Dr Aubry y entre comme capitaine commandant de la compagnie no 5 de la Côte-Saint-Paul. Le 1^{er} juillet 1892, le lieutenant-colonel Brosseau se retire du service et le commandement du 85^e bataillon passe au Dr Aubry qui en devient lieutenant-colonel en 1893.⁽³⁵⁾

A sa mort, survenue à Montréal le 7 février 1928, à l'âge de soixante-dix-huit ans, le Dr Aubry résidait dans la paroisse de l'Immaculée-Conception.

TREFFLÉ BERTHIAUME

Fils de Gédéon Berthiaume et d'Eléonore Normandin, Trefflé Berthiaume naquit le 4 août 1848, à Saint-Hugues-de-Bagot, où il fit ses premières études, qu'il compléta au Collège de Saint-Hyacinthe. Typographe de son métier, il travailla à *La Gazette de Joliette*, au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, à *La Minerve*, où il fréquenta Ludger-Denis Duvernay et Rémi Tremblay son cousin, et au *Courrier de Montréal*. Il forma ensuite la firme Gebhardt-Berthiaume Lithographing and Printing Co., s'associa Napoléon Sabourin pour publier *Le Monde illustré*, et, le 20 octobre 1884, fonda, avec des confrères — E.-W. Blumhart et autres, — *La Presse* dont il fut le propriétaire pendant trente ans. Au mois d'octobre 1904, il en disposa en faveur d'une compagnie à charte, mais, dès 1906, il la rachetait et en continuait seul la publication jusqu'à sa mort survenue le 2 janvier 1915. Le 16 novembre 1896, il avait été appelé au Conseil législatif comme représentant de la division d'Alma.⁽³⁶⁾ Il avait épousé, en l'église de

⁽³⁵⁾ Benjamin Sulte, *op. cit.*, pp. 105-110.

⁽³⁶⁾ Henry-J. Morgan, *op. cit.*, 1898, p. 79; 1912, p. 96; *Canadian Album*, II, 131; Gustave Turcotte, *Le Conseil législatif de la P. de Q.*, 1774-1933, p. 174; Sulte, Fryer et David, *A History of Québec*, II, 645.

Notre-Dame, à Montréal, le 21 août 1871, Helmina Gadbois, fille de Jean-Baptiste Gadbois et d'Odile Thibodeau.

HORMISDAS JEANNOTTE

Hormisdas Jeannotte appartenait à l'une des plus anciennes familles de Montréal. Son ancêtre, Marin Jannot dit Lachapelle, fils de Robert Jannot et de Jeanne de Premine, de Monthauson, France, arriva avec la grande recrue, en 1653, à Ville-Marie. Il devint syndic des Habitants et se noya accidentellement en 1664.

Né à Saint-Henri-de-Mascouche le 22 décembre 1843, du mariage de Charles Jeannotte et de Théotiste Brouillette, Hormisdas Jeannotte reçut son éducation au Collège Masson, à Terrebonne. Son cours classique terminé, il fait sa cléricature et est reçu notaire le 15 février 1870. Treize ans plus tard, il s'inscrivait au barreau, le 18 janvier 1883, tout en pratiquant comme notaire et agissant comme secrétaire-trésorier de la Société de Construction d'Hochelaga, à son bureau, 20, rue Saint-Vincent, et à son domicile, 104, rue de la Visitation, et faisant, au surplus, du journalisme au *Courrier de Montréal*. Reçu avocat en janvier 1883, il est, le 7 mars 1893, nommé Conseil de la Reine. Son greffe de notaire, déposé aux Archives judiciaires du district de Montréal, débute en 1870 et se termine en 1883.

Hormisdas Jeannotte s'occupa activement de politique municipale et de politique provinciale et fédérale. Elu, par une forte majorité, au conseil de ville, comme échevin du quartier Sainte-Marie, dès 1878, ce premier succès se renouvellera à chaque élection jusqu'en 1894. En 1893, il n'eut pas d'adversaire et fut élu par acclamation.

Le 13 mai 1880, *Le Courrier de Montréal* annonce qu'il appuiera la candidature de Jeannotte dans L'Assomption. Deux jours plus tard, il ajoute que Jeannotte ne posera pas d'opposition aux autres candidats et qu'il retire sa candidature. Le 31 mai 1892 il sera élu par acclamation député conservateur à la Chambre des Communes pour la division électorale de L'Assomption, mais il sera défait le 24 avril 1896, par Joseph Gauthier, candidat libéral.

Hormisdas Jeannotte décéda chez lui, au no 164, rue Berri, le 29 avril 1909, âgé de soixante-sept ans, et fut inhumé à Mascouche. Il ne s'était pas marié.⁽³⁷⁾

⁽³⁷⁾ *La Presse*, 30 avril 1909; J.-C. Lamothe, *Histoire de la Corporation de Montréal*, p. 739.

Son neveu, Me Anatole Lachapelle, c.r., éminent praticien de Montréal, est bien connu comme conseil en droit fabricant.⁽³⁸⁾

M.-J.-E. CHAGNON

Marie-Joseph-Edmour Chagnon est né à Longueuil le 19 avril 1851, du mariage de Hyppolite-Thomas Chagnon et de Marie-Anne Lynch. A l'âge de dix-sept ans il s'inscrit dans l'un des derniers contingents des Zouaves pontificaux canadiens et se rend à Paris, et de là à Rome en 1870. En 1880 il est secrétaire du Club Cartier à Montréal.⁽³⁹⁾ Admis au barreau le 12 janvier 1883, il exerce sa profession, d'abord à Marieville, d'où il envoie des articles signés « Le Chat » à *L'Union de Saint-Hyacinthe*, de 1883 à 1885.⁽⁴⁰⁾ Puis il pratique à Montréal en société avec E.-A. Corriveau. En 1905, il s'établit à la Rivière-au-Renard. Il a été longtemps l'avocat du gouvernement du Canada pour le district de Gaspé. Le 21 avril 1935, les paroissiens de la Rivière-au-Renard lui offrent un banquet à l'occasion de son quatre-vingt-quatrième anniversaire de naissance.⁽⁴¹⁾ Il tenait un journal. Son curé, le chan. Narcisse Riou, en a plusieurs cahiers. Les premiers ont été brûlés lors de l'incendie de sa maison, en 1919, par un feu de forêt apporté au village par des étincelles sous un vent de quatre-vingts milles à l'heure.⁽⁴²⁾

Comme son ami le Dr Aubry, l'avocat Chagnon entra tôt comme officier dans le 85^e Régiment d'infanterie de ligne. En 1890, il succéda au capitaine Ferdinand Jodoin, du traversier *Longueuil*, comme capitaine commandant de la compagnie no 6, de Longueuil. Il prit sa retraite en 1895 et fut remplacé par le capitaine C.-A.-H. Lippé.

Edmour Chagnon est mort à la Rivière-au-Renard le 3 août

(38) Note de M. Jean-Jacques Lefebvre.

(39) Le Club Cartier recrutait surtout les jeunes avocats conservateurs. Parmi ses membres on voyait, en 1880 : G.-A. Nantel, Georges Duhamel, Georges-Adéodat Prévost, Charles L. Champagne, Hormisdas Jeannotte, Léon Sarrazin, Arthur Prieur, Rémi Tremblay, J.-H. Leblanc, J.-B. Vanasse, tous aussi de "La Fraternelle." Nos remerciements à M. Arthur Perrault, bibliothécaire-adjoint du Barreau de Montréal, qui nous a permis de consulter le Tableau général du Barreau de la P. de Q. pour les dates d'admission des neuf avocats membres de "La Fraternelle."

(40) F.-J. Audet et Gérard Malchelosse, op. cit., p. 39.

(41) P.-G. Roy, *Les Avocats de la région de Québec*, p. 86.

(42) Notes du chan. Narcisse Riou et de Mme J.-A. Plourde, de Rivière-au-Renard.

1936. Il s'était marié deux fois : 1° le 17 octobre 1883, en l'église de Notre-Dame, à Montréal, à Marie-Louise Peltier, fille du Dr Ovide-Toussaint Peltier et d'Adèle-Victorine Duvernay, celle-ci fille de Ludger et soeur de Louis-Napoléon et de Ludger-Denis Duvernay; 2° le 11 mai 1891, en la cathédrale Saint-Jacques, à Montréal, à Joséphine Lévêque, fille d'Adolphe Lévêque, architecte, et de Caroline Cattnagh.

CHARLES L. CHAMPAGNE

Charles Laplante Champagne (1849-1925) — qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme (1838-1907), avocat, député à l'Assemblée législative pour le comté des Deux-Montagnes de 1876 à 1882, conseiller législatif de 1883 à 1888, magistrat puis juge de la Cour de Circuit à Montréal, né à Saint-Eustache,⁽⁴³⁾ — naquit à Saint-Augustin (Deux-Montagnes) le 25 juillet 1849, du mariage de Charles Laplante Champagne et de Marie Brien dit Desrochers.

Après ses études au Collège de Sainte-Thérèse, il fut admis au barreau le 11 juillet 1873 et s'établit à Sainte-Scholastique. Sept ans plus tard, il se fixa à Montréal où il devint un des membres les plus actifs du Club Cartier. Plus tard il pratiqua à Hull, puis à Rigaud, où il fut maire de la ville, en 1913. Député du comté électoral d'Hochelaga à l'Assemblée législative du 28 avril 1888 au 9 mai 1890, il appuya fortement la politique de Mercier concernant les biens des Jésuites. Le 27 septembre 1890, il fut nommé régistrateur de la division est de Montréal et resta en fonction, conjointement, d'abord avec Joseph-Cyrille Auger jusqu'en 1901, puis, de 1901 à 1922, avec le Dr Eméry Lalonde, ancien maire du village de Rigaud (1893-1900).

Le 29 décembre 1873, l'avocat Champagne épousait à Rigaud, en premières noces, Mary-Jessie, née à Rigaud le 1er février 1850, fille de John Fletcher et d'Adéline Barselo, qui mourut à Montréal le 28 septembre 1882; et, en secondes noces, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, le 8 mars 1883, sa belle-soeur Henrietta-Louisa Fletcher, née à Rigaud le 18 juin 1861.

Charles Laplante Champagne mourut à Montréal le 21 septem-

⁽⁴³⁾ Gustave Turcotte, *op. cit.*, p. 245; P.-G. Roy, *Les Juges de la P. de Q.*, p. 109.

⁽⁴⁴⁾ *Le Courrier de Montréal*, 27 oct. 1880.

bre 1925, âgé de soixante-seize ans, et fut inhumé à Rigaud.⁽⁴⁵⁾ Il avait eu, de son premier mariage, cinq enfants : Marie-Blanche-Yvonne, Charles I, Charles II, Berthe, Charlotte; et de son second mariage, six enfants : Fernand, Graziella, Adrienne, Germaine-Gabrielle, Jean-Philippe, Raymond (étoile du hockey à Rigaud, vers 1919-1920).⁽⁴⁶⁾

G.-ADÉODAT PRÉVOST

Né à Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds le 28 janvier 1851, Georges-Adéodat — fréquemment nommé Adéodas — Prévost était le fils de Narcisse Prévost, maçon, et d'Angélique Valin. Il était avocat depuis le 12 janvier 1875 et pratiquait en société avec Fabien Vanasse et A. Gélinas, éditeur de *La Minerve* (Vanasse, Gélinas & Prévost), quand il fut nommé président du Club Cartier à Montréal, en 1880. Conservateur actif et dévoué à son parti, il fut candidat battu aux élections provinciales. En 1886, il devenait shérif du district de Terrebonne à Sainte-Scholastique et le demeura jusqu'après la victoire des libéraux, en 1896.

Georges-Adéodat Prévost avait épousé à Sainte-Geneviève, le 12 mai 1881, Marie-Rose, fille de Louis-Claude Nichols et de Maria Berthamerise, des Etats-Unis. Marie-Rose Nichols était veuve du Dr Jean-Marie Paquin, en son vivant médecin à Sainte-Geneviève, décédé en cet endroit le 26 mai 1878, âgé de cinquante-huit ans, et à qui elle s'était mariée, à Sainte-Geneviève, le 31 août 1875.

ARTHUR PRIEUR

Né en 1855, Georges-Robert-Arthur Prieur était le fils de François-Xavier Prieur, le patriote de 1838 exilé en Australie en 1839 et rapatrié en 1846, et de Marie-Marguerite-Aurélie Neveu. Arthur Prieur était étudiant en droit lorsqu'il épousa, en l'église Saint-Jacques, à Montréal, le 31 janvier 1882, Léda-Blanche De Vaux, fille des défunts Joseph-Z. De Vaux et Martha-Anna Boynton, en présence du Dr Joseph-Maxime Beausoleil, frère de Cléophas déjà cité,⁽⁴⁷⁾ et d'Alfred Duchesneau, ingénieur civil, qui leur servent de pères et de témoins.

(45) E.-Z. Massicotte, dans *B.R.H.*, 1936, pp. 325, 327.

(46) Renseignements fournis par MM. Robert-Lionel Séguin et Yves Quesnel.

(47) Sur les deux Beausoleil, voir *Les Anciens du Séminaire de Joliette*, pp. 85-90.

Admis au barreau le 7 mai 1883, Arthur Prieur abandonna tôt la pratique du droit pour devenir fonctionnaire civil, en 1886. Il demeurait aux Trois-Rivières quand sir Hector Langevin, pour lors chef du parti conservateur de la Province de Québec à Ottawa, représentait cette division à la Chambre des Communes, et il fut l'un de ses plus actifs lieutenants (1886-1891). En 1896, Prieur renonça à la position lucrative qu'il exerçait pour se porter candidat conservateur dans le comté de Soulanges. Il fut défait. Après l'accession des libéraux au pouvoir, il devint le réorganisateur du parti conservateur démembré qui, depuis longtemps, n'enregistrait que des défaites. Entre temps, il collabora au nouvel organe conservateur *Le Journal* (16 déc. 1899 — 3 mars 1905), où florissait une bonne équipe de rédacteurs; c'étaient : Joseph Royal, Arthur Beauchesne, Jean Dumont, Omer Héroux, Omer Chaput et Olivar Asselin.

Arthur Prieur mourut à Montréal le 15 juillet 1909, âgé de cinquante-quatre ans.⁽⁴⁸⁾

LÉON DEROME

Né à Montréal, le 16 décembre 1849, du mariage de Léon Derome, boucher, et de Rose-de-Lima (Délina) Simard, il était employé des postes lorsqu'il épousa, en l'église de Notre-Dame, à Montréal, le 4 septembre 1872, Mathilde Bayard, fille de Narcisse Bayard et d'Angélique-Julie Labelle.

En 1880, Léon Derome tient un magasin de fourrure au no 619, rue Sainte-Catherine. Il meurt cinq ans plus tard, à Montréal, le 14 mars 1885, à l'âge de trente-cinq ans.

J.-H. LEBLANC

Celui qui signe ainsi est Joseph-Hilaire Leblanc, importateur et manufacturier de plumes d'autruche et de vautour, qui s'annonçait comme tel dans *Le Courrier de Montréal* (1879-1883), et dont le magasin était situé au no 547, rue Craig.

Né en 1846, il était le fils de Jean Leblanc, cultivateur, et de Marguerite Lemay, de Saint-Anicet. Il avait épousé, en la cathédrale Saint-Jacques, à Montréal, le 4 janvier 1871, Odile Gourre, de cinq ans plus âgée que lui et veuve d'Alexandre-A. Coutellier, marchand

⁽⁴⁸⁾ *La Presse*, 16 juillet 1909.

et fabricant de plumes, décédé le 21 décembre 1867, âgé de trente-cinq ans.

Hilaire Leblanc mourut à Montréal, le 13 juillet 1907, à l'âge de soixante-un ans. Odile Gourre lui survécut quatre ans et s'éteignit, aussi à Montréal, le 3 mai 1911, âgée de soixante-dix ans.

LÉON SARRAZIN

Fr. L. Sarrazin était avocat depuis le 15 juillet 1871. Il avait son bureau professionnel au no 16, rue Saint-Vincent et demeurait au no 492, rue Saint-Denis, en 1880. En 1884, il pratiquait en société avec Hormisdas Jeannotte, un autre membre de « La Fraternelle » dont il a été question ci-dessus, sous la raison sociale Sarrazin et Jeannotte, au no 44, rue Saint-Vincent.

J.-B. VANASSE

Il venait des Etats-Unis où il avait fait du journalisme au *Travailleur* de Worcester, Mass. En 1880 il était étudiant en droit à Montréal et en même temps assistant rédacteur au *Courrier de Montréal*.⁽⁴⁹⁾

★ ★ ★

Tous les membres de « La Fraternelle » ne furent pas illustres. Les recherches que j'ai dû faire pour retracer la carrière de plusieurs d'entre eux me l'ont amplement démontré. Ainsi va la vie : un peu de bruit pendant de courtes années . . . Et puis, l'oubli !



⁽⁴⁹⁾ Ibid. 24 janv. 1880, 2 juin 1880.